Compte Rendu du Comité Directeur

Du 11 Janvier 2024

Présents	JOUNIER Franck – SORIN Lénaïc – BOUDEAU Dominique – GUERESSE Alain – BREHERET Dimitri – BAUDRILLER Franck – SIMON Pascale – LAMBOUR Sophie – POZZETTO Riccardo – AUBERT Didier – BREMENT Jean Paul – CHARONNAT Laurence – CONCILLE Frédérique – GATEFAIT Thierry – GIRARD Elodie – LHERMITE Sébastien – PAUGAM Françoise – RULLIE Christine – THERET Christine – TRICHARD Maxime – VIGOUROUX Bertrand
Excusés	AILLERIE Séverine - BONRAISIN Elise - GOUGAUD Bénédicte – RENAUD Benoît
Invités	COUPE Mathieu – DROUAUD Arnaud - PASCO Sandrine

Informations du Président - Franck JOUNIER

Le Président en préambule précise que l'on redémarre une nouvelle année avec une fin de mandature en juin et souhaite que l'on parle basket lors de cette réunion.
Il salue la présence de Sandrine PASCO qui représente la ligue ce soir et la remercie.

Nous avons aussi la présence de Nicolas TAMIC et Steven TROUILLET salariés du comité qui nous présenteront leurs différentes actions sur les mois à venir.
Les six réunions de secteurs auront lieu en mars ; il est demandé aux Présidents de commissions de prioriser leurs actions pour les présenter lors de ces réunions. Dates retenues : 18 – 20 – 21 – 25 – 27 – 28 mars 2024.

L'AG du comité aura lieu le 1er juin à Orvault Sports.

Le Président signale également une demande du CDOS pour que le comité et/ ou les clubs interviennent à la foire expo en avril en cette année olympique voir si les Conseillers Techniques seront disponibles à cette période ?
La ligue nous a informés d'un fonds d'intervention en faveur du sport avec soutien aux manifestations sportives mise en place par la région voir si le 3x3 peut être concerné ?
Bertrand VIGOUROUX demande s'il peut avoir le document

Retour sur l'opération Parents fair-play, il y a eu deux actions en décembre (cf. présentation) une synthèse sera présentée lors de l'AG.

Le Président informe que le retour sur l'audit aura lieu le 15 pour le bureau et le 16 pour les salariés puis aux élus du comité directeur A noter que le directeur a répondu aux questions de l'audit par visioconférence.

Le cap des 27000 licenciés est dépassé nous informe Pascale SIMON.
Une soirée récompenses aux bénévoles est prévue et sera pilotée par Dominique BOUDEAU.

Sandrine PASCO intervient sur la semaine des incivilités mise en place par la ligue, un travail de fond est fait depuis deux ans. Il y a eu une présentation de différents supports sur les réseaux sociaux. Le travail a été réalisé par un groupe issu des 5 départements en lien avec la commission des officiels et la Commission des Incivilités. Elle précise que les supports vidéo ont été réalisés par les clubs.

L'objectif est de proposer aux clubs un accompagnement et des formations. Le groupe de travail planche également sur la rédaction d'un règlement intérieur commun pour les clubs. Cela fait partie du Projet Sportif Fédéral (PSF) et c'est une demande des clubs.

Sandrine revient sur l'information faite au Creps. Un questionnaire est diffusé aux clubs pour identifier les besoins. La ligue a pris contact avec la ville de Nantes auprès des agents qui interviennent en QPV pour savoir quelle formation ils reçoivent.

Elle rappelle également le protocole d'avant- match sur les incivilités mis en place pendant le TIC.

Intervention des Conseillers Territoriaux

Nicolas TAMIC intervient pour présenter le challenge Benjamins (voir présentation en annexe), nous sommes victimes de notre succès d'où la nécessité d'ouvrir deux secteurs supplémentaires la saison prochaine.
A noter que nous sommes le seul département à faire des phases de secteur. Aujourd'hui il y a une double inscription pour les clubs notamment sur la phase de secteur. Demain, les clubs devront s'inscrire uniquement sur la plateforme FBI obligatoirement.
A souligner le partenariat avec hard work pour le voyage aux USA pour les gagnants du département.
Le 3x3 qui est dans le cahier des charges du challenge permet de promouvoir la pratique. La finale du challenge aura lieu le 14 février 2024 à Orvault sports.
Maxime TRICHARD demande s'il y a une corrélation entre le nombre de clubs et le nombre de participants.
Réponse de Nicolas tous les clubs n'inscrivent pas tous leurs joueurs.
Thierry GATEFAIT pose la question du classement global et que dans certains secteurs les plus forts ne sont pas forcément qualifiés.
Nicolas répond qu'il y a un prorata nombre de participants par club et par secteur. Il faudrait qu'en amont tous les clubs fassent passer leurs joueurs Gars et Filles mais ce n'est pas le cas.
Pascale SIMON souligne le niveau hétérogène certains ne connaissent pas le parcours.
Alain GUERESSE note la différence d'appréciation des jurys selon les secteurs.
Nicolas répond qu'effectivement plusieurs paramètres rentrent en ligne de compte, la taille de la salle par exemple.
Il souligne qu'il existe des places de rattrapage où les secteurs sont mélangés
Dimitri BREHERET souligne la disparité des secteurs qui permet aussi aux jeunes de s'étalonner.

Le Président remercie Nicolas TAMIC pour sa présentation

Intervention de Steven TROUILLET nouvel embauché depuis le mois d'août qui nous fait le détail de ses missions.

Sujet abordé : Steven intervient dans le cadre du soutien aux clubs avec un diagnostic et un plan d'actions.

Autre sujet : Présentation du label club formateur
Le but étant d'obtenir des labels filière masculine et ou féminine soit l'obtention du label clubs formateur.
Label qui rentre aussi dans le cadre du PSF et qui donne un crédit formation de 400 euros.
Il souligne le peu de communication auprès des clubs
Dans son plan d'action il prend contact avec les clubs pour recenser ceux qui sont éligibles à court terme. Il les aide dans le montage du dossier et les accompagne. L'objectif est de fidéliser les clubs pour qu'ils renouvellent leur demande chaque année. Il précise que le dossier doit être validé par le comité, la ligue et la fédération.

Franck BAUDRILLER lui demande de détailler un peu le contenu car c'est une aide pour la rédaction d'un projet club et projet sportif.
Steven rappelle que les labels rentrent dans le PSF et de l'offre de pratique 5x5.

Franck BAUDRILLER rappelle que l'obtention d'un label est valorisante pour les clubs et que certaines communes le valorisent à travers les subventions

Bertrand VIGOUROUX pose une question sur la pondération, cela donne l'impression que c'est pour les clubs de haut niveau.
Sébastien LHERMITE évoque les clubs et la formation.

Franck BAUDRILLER répond que tous les clubs font de la formation mais qu'en fonction des moyens humains et/ou financier la qualité n'est pas la même. Il faut voir les labels de la fédération comme une aide au projet sportif pour améliorer la qualité de la formation dans les clubs.

Question de Sébastien LHERMITE sur les clubs avec des générations spontanées qui n'ont pas de place en région.
Franck BAUDRILLER répond que pour résoudre ce problème les plateaux de qualification et le championnat pré région ont été mis en place.
Sébastien LHERMITE souligne qu'on ne parle pas des arbitres.
Steven TROUILLET redonne les critères des labels et l'arbitrage est bien pris en compte.
Dimitri BREHERET prend l'exemple d'Orvault club plutôt féminin qui a le label masculin.
Bertrand VIGOUROUX interpelle sur le développement des clubs, des ressources sur le territoire avec une question sur les 25 points du label.
Est-ce qu'il existe un label départemental pour les clubs intermédiaires ?
Que le comité accompagne la masse des licenciés à travers les clubs.

Franck BAUDRILLER souligne que tous les critères du PSF étaient déjà dans le CAC 44 qui avait été créé sous le mandat précédent des labels bronze, argent, or pour aider les clubs à se structurer.
Mathieu COUPE pose la question pourquoi il n'y a pas de label une étoile ?
Steven TROUILLET détaille les clubs qui ont eu le label (voir présentation)

Autre sujet abordé : Dossier de demande de subvention dans le cadre du PSF qu'il mène conjointement avec Dimitri BREHERET, trésorier du comité (voir présentation) et des réunions par secteur vont avoir lieu :
-mercredi 7 février au club de PETIT MARS BASKET CLUB
-samedi 17 février à GRAND LIEU BASKET
-mercredi 21 février au COMITE DEPARTEMENTAL 44
-samedi 24 février à VERTOU BASKET

Steven TROUILLET aborde le dispositif financier son travail consiste à établir un diagnostic pour accompagner les clubs, les aider à se structurer.
Constat : les clubs ne viennent pas chercher l'info, dossier trop lourd et seul 16% des clubs de la ligue ont déposé un dossier.
Tout le travail de Dimitri BREHERET et Steven TROUILLET consiste à simplifier le document pour les clubs qui remplissent le dossier la majorité n'ont pas de subvention.
Dimitri BREHERET souligne le fait que la Fédération ne communique pas sur le retour des dossiers non éligibles.
Franck BAUDRILLER souligne que ce constat est valable sur toute la France et que la Fédération devrait s'interroger.

Objectif de Dimitri BREHERET et Steven TROUILLET travailler sur la qualité des dossiers pour que chaque demande débouche sur l'attribution d'une subvention.
Pascale SIMON souligne que bon nombre de clubs ne déposent pas de dossiers, lié au turn-over des dirigeants.

Sandrine PASCO évoque le fait que les clubs ne savent pas communiquer sur leurs actions, il y a une méconnaissance du PSF et que beaucoup de clubs de la ligue n'ont pas de projet club et/ou sportif.
L'enveloppe est différente tous les ans et les jurys recherchent l'innovation également les interventions en QPV, l'insertion sociale par le sport.

Steven TROUILLET présente son plan de développement pour avoir une méthode projet.

Lénaïc SORIN évoque une grille d'évaluation imposée.
Sandrine PASCO parle des critères d'appréciation des jurys

Franck BAUDRILLER souligne la nécessité d'écrire un document une méthode de projet pour les dirigeants notamment pour faire face au turn-over.

Steven TROUILLET répond que c'est prévu, création d'un webinaire 20 clubs présents, réunion de secteurs mise en place.
Ouverture des dossiers en février clôture au 30 avril.
Steven TROUILLET réalise en parallèle des visites de clubs avec un document de travail pour les aider à se structurer, améliorer la communication avec le comité.
Organisation du club diagnostic, méthode, aide à la professionnalisation, projet vivre ensemble.
Dossier de subvention pour avoir toutes les possibilités de financement.

Le Président remercie Dimitri BREHERET et Steven TROUILLET pour la qualité de leur travail.

Franck BAUDRILLER indique que le message à faire passer aux clubs que même s'ils n'ont pas de subvention ce n'est pas du temps perdu ça les aide à structurer leur club.

Sandrine PASCO souligne que les clubs qui ont reçu des subventions peuvent-être amenés à justifier leurs actions
Elle signale qu'une enveloppe de 20000 euros est dégagée spécialement pour les clubs de moins de 80 licenciés sur l'ensemble de la France.
Dimitri BREHERET précise que les clubs doivent fournir leur bilan financier.

Point Financier : Dimitri BREHERET

Le trésorier rappelle que le budget prévisionnel a été établi sur une base de 24500 licenciés, aujourd'hui nous sommes à 26734 licenciés. Ce qui entraîne une augmentation des recettes liée aux licences de 40000 euros.
L'exonération de la part socle comité pour les dirigeants coûte 24 934 euros.
Recette engagement d'équipes plus 3875 euros.
Recette coupe L.A plus 4500 euros liée à plus d'engagement d'équipes jeunes.
Pénalité plus 14000.
Il signale également que tous les présidents de commission ont eu leur budget pour la saison

Commission Vivre Ensemble : Alain GUERESSE

Basket loisir : tournoi à maintenir.
Basketonik : une intervention est prévue en avril sur un match de l'hermine.
Basket inclusif : 2 clubs labellisés Blain et l'ALPCM.
Basket santé : action avec le CHU 2 séances avec un public différent.

Une rencontre a eu lieu avec la fédération du sport adapté. Valoriser les clubs lors de l'AG.
Question de Bertrand VIGOUROUX sur le baskin pourquoi pas de relation avec eux ?
Alain GUERESSE répond que le Baskin est sous la coupe de l'UFOLEP et que la FFBB n'a pas de convention avec cette pratique, il y a le Basket Inclusif à la place.

Sandrine PASCO regrette qu'il n'y ait pas de passerelle entre le basket santé et la fédération de sport adapté.

BASKET ENTREPRISE : projet avec le club de PONTCHATEAU qui intervient dans un groupement d'entreprise avec l'appui du comité sur du 3x3.

Micro-basket il y eu une fête à Noël à pérenniser. Elle a lieu dans les clubs labellisés
Dotation t-shirt du comité.
Création d'un réseau d'entraineur mini basket pour partage d'expérience.
Étude sur le % de fidélisation des U5 à U6 voir power.

Un projet est mené avec une ancienne joueuse de haut niveau et en collaboration avec l'association « Ma Parenthèse » qui accueille des femmes touchées par un cancer.
L'objectif est de proposer une activité Basket Santé au sein de cette association et ensuite d'orienter ces personnes vers les clubs proches géographiquement de leur domicile et qui proposent une activité de Basket santé.
Une réunion avec les entraineurs concernés est prévue fin janvier.

La fête du basket scolaire en amont de la fête du mini basket devait se faire cette année en Partenariat avec l'USEP qui a décliné la proposition en cette année olympique, voir avec l'UGSEL s'ils sont disponibles.

En projet associer basket santé et micro-basket parents et enfants dans les clubs

Intervention Premiers de cordée enfants malades fin janvier avec l'intervention d'un bénévole de grand lieu basket.

Alain GUERESSE travaille sur la création d'un pôle communication en collaboration avec Clément.
Nécessité de revoir le site internet.
Mise en place de deux calendriers.
Un regroupement : les manifestations institutionnelles du comité et un autre regroupant les actions prévues par les commissions pour éviter les chevauchements.

Commission Mini et Jeunes : Sophie LAMBOUR

Sophie LAMBOUR précise que la fête du mini est avancée au 26 mai, les clubs sont prévenus.
Pour le 3x3 en attente d'une solution de repli.

Commission Qualifications : Pascale SIMON

Pascale SIMON annonce la création d'une CTC avec 3 clubs du Sud Loire une Visio avec Bernard FOURNIER de la ligue est prévue à ce sujet.

Commission des Officiels : Mathieu COUPE et Maxime TRICHARD

Deux noms sont rajoutés sur la liste des observateurs Quentin MARCHEL et Simon GUILBAUD ils sont approuvés à l'unanimité.
Retrait du statut d'observateur à Louen CADORET approuvé à l'unanimité.

Pacte Régional bonification équipes sur la seconde phase :
Après contrôle en Pré Régionale Féminines les clubs de golf st-Herblain, CTC havre et loire et les Sorinières sont concernés en Pré Régionale Masculins les clubs de st Brévin, basse-Loire et Naclt Nort/erdre sont concernés.
Ils auront un point de bonification au classement s'ils respectent les conditions fixées par la ligue, problème les clubs sont informés après la fin du championnat.
Franck BAUDRILLER souligne l'incidence pour les clubs concernés par les montées ou descentes et qui sont prévenus après.
Intervention de Sandrine PASCO la commission des compétitions sera attentive pour éviter les recours pendant l'été.
Maxime TRICHARD souligne que les arbitres qui remplissent déjà les critères peuvent être validés. La date butoir est 31 mars.

Franck BAUDRILLER demande si les clubs concernés ont le bon niveau d'infos.
Réponse oui.
Question de Bertrand VIGOUROUX est-ce qu'on peut attribuer le point en amont.
Réponse non car il faut s'assurer que le cahier des charges sera respecté sur la saison.
Franck BAUDRILLER demande s'il y a des retours des clubs qui ne sont pas concernés.
Réponse non la règle est connue par tous.
Sébastien LHERMITE demande qui a mis en place ce dispositif.
Réponse de la ligue : ce système existe depuis 2 ans.

Les élus votent : accord moins une abstention

Une réunion a été faite avec Franck BAUDRILLER, Guénaël LAHONDA, Véronik VOYEAU, Maxime TRICHARD et Mathieu COUPE pour évoquer les difficultés de fonctionnement et redéfinir les objectifs pour la fin de saison. Il a été convenu de faire des réunions d'étape tous les 15 jours.

Problème pour désigner les joueurs qui ont 3 fautes techniques et qui peuvent être désignés sur 2 rencontres dans un délai de 30 jours qu'ils acceptent ou pas.
Le problème est que lorsqu'il y a des coupures liées aux vacances, la fédération ne prévoit pas de dérogation les joueurs se retrouvent donc suspendu d'office même s'ils étaient d'accord pour arbitrer.
2ème problème pour intégrer ces joueurs dans le dispositif cela suppose de retirer des rencontres aux arbitres officiels. De plus les clubs peuvent faire appel qui est décisionnaire ?.

Les soirées de formation des arbitres départementaux et du groupe de potentiels ont été réduit de moitié liée à des difficultés d'organisation et de disponibilités des bénévoles.

Commission des Equipements : Riccardo POZZETTO

Une Visio est prévue avec la zone ouest.
Visite de la salle annexe de la Trocardière pour homologation ainsi qu'une salle de repli à Clisson.

Commission Technique : Franck BAUDRILLER

Retour sur le tournoi inter comités début janvier à Carquefou. Très bien organisé par la ligue et le club. Bon niveau de nos deux équipes.
Une famille nous a remerciés pour la qualité de l'accompagnement sur ces 2 années de détection par le staff technique.
Sur les vacances de février mise en place de Predict avec les regroupements des enfants sur les 6 sites. Une réunion avec le groupe de travail est prévue pour caler les détails

Franck JOUNIER indique les sites retenus pour les tournois 3x3 : le Pouliguen et Nort/Erdre.
Bonne réussite du tournoi de Noël à st Nazaire.

Franck JOUNIER clôture la réunion.

Le Président du Comité,
Franck JOUNIER.

Le Secrétaire Général,
Franck BAUDRILLIER.